

Paris, le 03 juillet 2025

1er Mai

La CFTC Fonction Publique dénonce une atteinte inacceptable au droit des agents

La Fédération CFTC Fonction Publique exprime sa plus vive indignation suite au dépôt d'une proposition de loi visant à dénaturer le sens du 1er Mai, journée internationale des travailleuses et travailleurs, historiquement chômée et payée. Cette initiative sénatoriale, qui propose de permettre à certains secteurs de faire travailler leurs salariés ce jour-là en contrepartie d'une rémunération, constitue une attaque frontale contre un acquis social fondamental.

Après des années de recul social, notamment avec la réforme des retraites et l'extension du travail dominical, le gouvernement et les organisations patronales multiplient les offensives. Cette nouvelle proposition de loi, loin de moderniser le droit du travail, vise à fragiliser davantage les salariés en ouvrant la voie à une banalisation du 1er Mai.

Comme l'indique le texte de la proposition, cette dérogation s'appliquerait à des "établissements et services qui, en raison de leur activité, ne peuvent interrompre le travail". Derrière cette formulation se cache un risque réel de voir cette exception se généraliser, transformant une journée de lutte et de reconnaissance en un jour de travail comme les autres. La CFTC refuse cette logique qui met en péril le droit au repos, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et la capacité des salariés à célébrer dignement cette journée symbolique.

Le 1er Mai n'est pas une simple date du calendrier ; il est le symbole d'une longue histoire de luttes sociales pour les droits des travailleurs, depuis plus d'un siècle. C'est une journée de rassemblement, de revendication, et de solidarité. Le vider de son sens, c'est effacer une partie de cette histoire et trahir la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour nos libertés et nos acquis.

La CFTC, aux côtés des autres organisations syndicales représentatives s'opposera avec la plus grande détermination à cette proposition de loi. Nous appelons les sénateurs et les sénatrices à rejeter ce texte qui représente un recul social inacceptable.

La CFTC Fonction Publique continuera à défendre sans relâche le droit des agents de la Fonction Publique et de tous les travailleurs.

Le 1er Mai doit rester un jour chômé et payé pour toutes et tous.